

# L'héritage numérique

## Créer un héritage numérique dans votre compte SecureSafe

L'eDocupass est une offre de prestations de Pro Senectute Suisse. La conservation sécurisée de vos données et documents dans l'eDocupass Team Safe est assurée par notre partenaire DSwiss SA avec la solution SecureSafe. En conséquence, vous vous déplacez sur cette surface.

## À quoi sert l'héritage numérique ?

L'héritage numérique aide les proches d'une personne décédée à gérer les documents importants et identifiants numériques de cette dernière. Sa famille et ses représentantes et représentants ont ainsi la possibilité de traiter les documents nécessaires et de gérer des restrictions en la matière. Cette fonction permet également de supprimer des profils des réseaux sociaux ou de désactiver d'autres comptes. L'activation de l'héritage numérique supprime définitivement le compte SecureSafe.

La fonction « Héritage numérique » ne devrait être déclenchée qu'au décès de la ou du titulaire ou si cette personne est dans l'impossibilité de l'utiliser.

Pour en savoir plus sur les fonctions proposées par l'héritage numérique :  
<https://www.securesafe.com/fr/heritage-numerique>.



### Activateur

La personne qui a reçu le code d'activation de votre part est appelée « activateur ». En cas de décès ou de perte de votre capacité d'agir, elle saisit le code d'activation sur [securesafe.com/activate](https://www.securesafe.com/activate) et déclenche le processus d'héritage.

Vous pouvez contacter le support eDocupass à l'adresse suivante :

- e-mail à [edocupass@prosenectute.ch](mailto:edocupass@prosenectute.ch)
- Support téléphonique au +41 44 283 89 80 (disponible pendant les heures de bureau)
- web: [www.edocupass.ch](http://www.edocupass.ch)

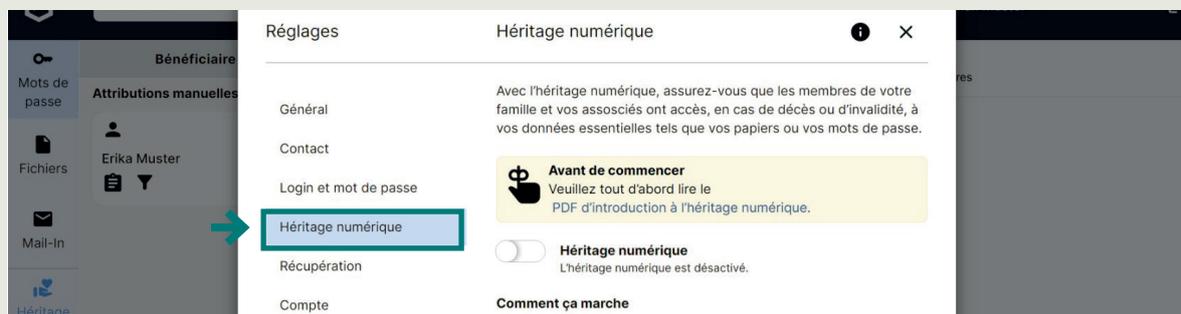


## Configurez la fonction « Héritage numérique » dans votre compte SecureSafe.

**Préparation :** préparez les informations nécessaires (prénom, nom, adresse e-mail et numéro de téléphone de votre personne de confiance).

1. Connectez-vous à votre compte SecureSafe en cliquant sur le lien suivant : <https://app.securesafe.com/app/#/login>. La fonction « **Héritage numérique** » est intégrée à votre Safe Privé.

2. Cliquez en haut à droite sur votre nom d'utilisateur, puis sur « **Paramètres** » et enfin sur « **Héritage numérique** ».

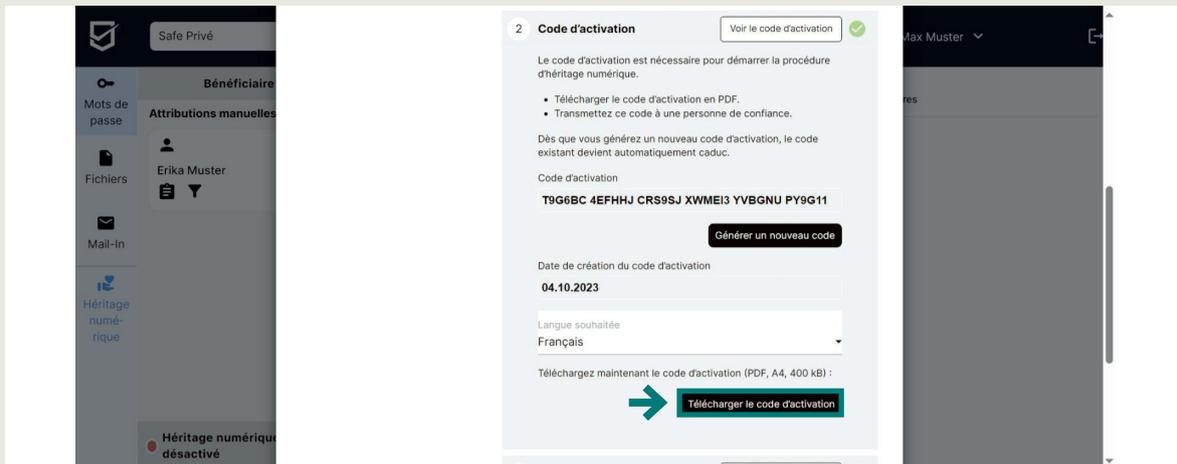


3. Procédez aux 5 étapes suivantes  
**1<sup>re</sup> étape :** saisissez vos coordonnées.





**2<sup>e</sup> étape :** enregistrez le code d'activation au format PDF en cliquant sur « **Télécharger le code d'activation** ». Imprimez le fichier et remettez l'impression- le à votre personne de confiance.



La personne qui a reçu le code d'activation de votre part devient l'« **activateur** ». En cas de décès ou de perte de votre capacité d'agir, elle saisit le code d'activation sur [securesafe.com/activate](https://securesafe.com/activate) et déclenche ainsi le processus d'héritage.



**3<sup>e</sup> étape :** ajoutez une ou un bénéficiaire. La personne bénéficiaire peut être la personne à qui vous avez confié le code (étape 2) ou une autre personne de confiance. Saisissez le nom, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone du ou de la bénéficiaire.



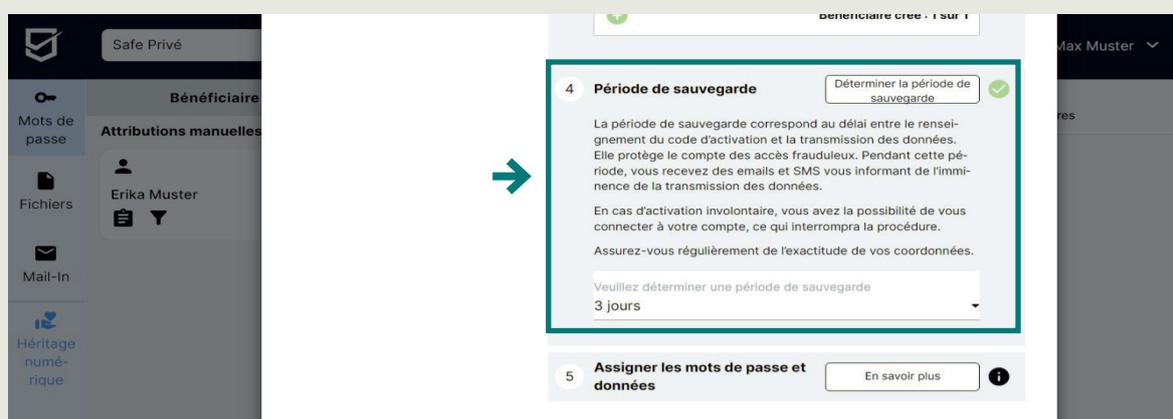
**Remarque :** vérifiez ensuite régulièrement (nous recommandons une fois par an) que les coordonnées du ou de la bénéficiaire sont correctes. Vous pouvez consulter les coordonnées et, si nécessaire, les modifier en cliquant sur l'icône du crayon.





**4e étape :** la période de sauvegarde est la période comprise entre la saisie du code d'activation et la transmission des données. Pendant cette période, vous pouvez vous-même arrêter un processus d'héritage déclenché en vous connectant à votre compte SecureSafe.

Choisissez une période de sauvegarde qui vous laissera suffisamment de temps pour pouvoir stopper par vous-même une procédure ou un processus d'héritage, p. ex. si celle-ci a été déclenchée par erreur.

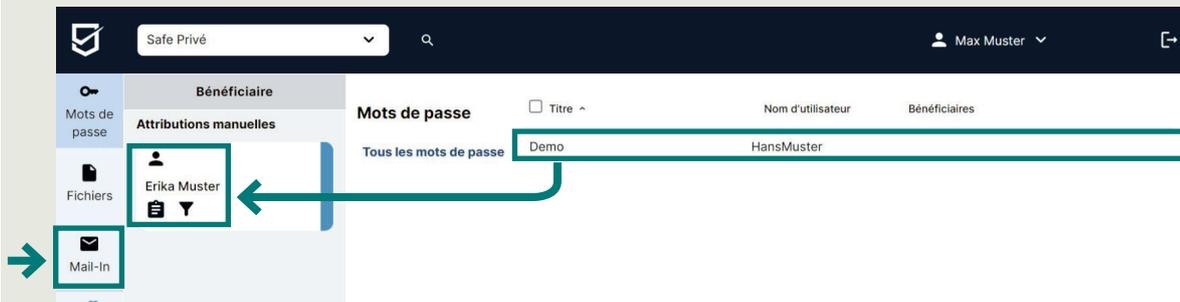


**5e étape :** vérifiez que vous avez réalisé toutes les étapes et que la coche verte s'affiche. Activez l'héritage numérique. Cliquez sur « **Enregistrer et fermer** ».

**Remarque :** Veuillez noter que cette fonction permet simplement de « pré-déclencher » le processus d'héritage numérique. Ce dernier n'est réellement déclenché qu'à partir du moment où la personne de confiance saisit le code d'activation, et là encore, le délai de blocage doit s'écouler avant que vos données ne soient transmises.



4. Assignez des fichiers et des mots de passe à la personne bénéficiaire. Allez à la rubrique « **Héritage** ». Cliquez sur un mot de passe ou un fichier et faites-le glisser dans la vignette portant le nom de la personne.

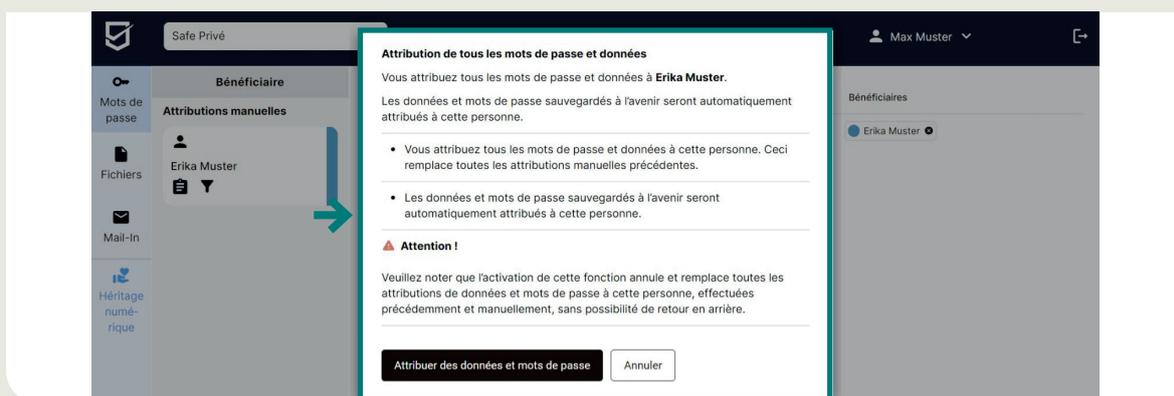


Le mot de passe a été assigné avec succès.

Notez que seuls les documents et les mots de passe que vous connaissez sont hérités. Tous les autres sont perdus lors du déclenchement.

### Assignation automatique :

l'assignation automatique vous permet d'assigner en quelques clics tous les fichiers et mots de passe à une ou plusieurs personnes bénéficiaires. Tous les fichiers et mots de passe enregistrés à l'avenir sont automatiquement assignés à cette personne. Attention, seuls les documents et mots de passe assignés sont transmis. Tous les autres seront supprimés lors du déclenchement.





## Comment désactiver l'assignation automatique ?

Pour désactiver l'assignation automatique, cliquez sur le bouton « **Marche/Arrêt** » de la personne bénéficiaire . Toutes les assignations pour cette personne sont supprimées et l'assignation automatique est désactivée.

The screenshot shows the 'Safe Privé' application interface. On the left, a sidebar contains navigation options: 'Mots de passe', 'Fichiers', 'Mail-In', and 'Héritage numérique'. The main area is titled 'Bénéficiaire' and shows 'Attributions manuelles' for 'Erika Muster'. A red box highlights a button with a left-pointing arrow. A modal dialog box is open in the center, titled 'Attribution de tous les mots de passe et données'. The dialog contains the following text:

**Attribution de tous les mots de passe et données**  
Vous attribuez tous les mots de passe et données à **Erika Muster**.  
Les données et mots de passe sauvegardés à l'avenir seront automatiquement attribués à cette personne.

- Vous attribuez tous les mots de passe et données à cette personne. Ceci remplace toutes les attributions manuelles précédentes.
- Les données et mots de passe sauvegardés à l'avenir seront automatiquement attribués à cette personne.

**Attention !**  
Veillez noter que l'activation de cette fonction annule et remplace toutes les attributions de données et mots de passe à cette personne, effectuées précédemment et manuellement, sans possibilité de retour en arrière.

Buttons: 'Attribuer des données et mots de passe' (black) and 'Annuler' (white).